

**Commune de VILLARD-SUR-DORON**  
**Conseil Municipal du vendredi 14 novembre 2008**  
**à 20 heures**

**Présents:** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, HéliÈne DURAND, Jean-François DUGIT-GROS, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, André PALLA Christelle PERSONNAZ

**Absent:** Denis ROUX.

**Pouvoir:** Denis ROUX à Jean-Paul HENRIOUX

**Secrétaire de Séance:** Karine MEILLEUR

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu et les délibérations du Conseil Municipal du 23 octobre 2008.

Le Conseil municipal fait remarquer une erreur au point 5 des questions diverses : le volume de bois vendu aux scieries réunies est de 269 m<sup>3</sup> au lieu de 29 m<sup>3</sup>. Cela sera corrigé sur le compte rendu. Les délibérations sont approuvées par l'assemblée.

**Point n° 1 - Présentation du Club des Sports des Saisies :**

Monsieur PUECH, Président accompagné de Messieurs Jérôme MIOSSEC, Thomas BRAY et Yann PICCARD présente le projet sportif du Club des sports :

- favoriser l'accès au haut niveau Alpin et Nordique, aux jeunes ayant un fort potentiel et la motivation, en leur donnant le volume nécessaire d'entraînement et de compétition,
- développer la pratique sportive chez l'ensemble des jeunes en leur permettant d'accéder au niveau de compétition et éventuellement, de leur donner le niveau d'accès aux métiers de la montagne
- d'être en cohérence avec la montée en gamme de l'événementiel sportif.

Monsieur PUECH présente le budget du Club des Sports et rappelle l'importance des subventions accordées par les communes et le SIVOM des Saisies. Pour rappel la subvention versée par Villard sur Doron est de 150 €/enfant inscrit au club des sports.

**Point n° 2 - Présentation de l'Office du Tourisme des Saisies**

Monsieur Bruno CLEMENT, chargé de mission, salarié du SIVOM des Saisies, a la responsabilité de la structure « Les Saisies, Villages tourisme » dont la vocation est la promotion de la station des Saisies mais également des villages de Hauteluce et de Villard sur Doron (principalement Bisanne 1500). Un bureau de l'office du tourisme sera ouvert cet hiver à Bisanne 1500.

Monsieur CLEMENT présente le programme des événements de la prochaine saison d'hiver.

Projet d'un circuit VTT pour l'été 2009 : c'est un produit familial, une étude est en cours avec le bureau Bike Solution. Présentation sur une carte IGN des 140 km de piste dont le coût est d'environ 50 000 €

Projet de mise en place de navettes de bus depuis Bisanne 1500 et Hauteluce vers les Saisies du 6 juillet au 15 août 2009, 5 jours par semaine, soit un coût de 500 €/jour.

A l'unanimité le Conseil municipal approuve le projet de circuit VTT mais les modalités financières restent à définir.

**Point n° 3 - Approbation de la modification n° 6 des Statuts du Syndicat Arlysère**

Par délibération du 22 octobre 2008 le syndicat mixte ouvert à la carte Arlysère a approuvé l'élargissement du territoire du Syndicat aux communes du Haut Val d'Arly « Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giettaz, Notre Dame de Belle Combe et Saint Nicolas la Chapelle ainsi qu'au SIVOM du Val d'Arly.

Les communes membres d'Arlysère doivent également se prononcer sur cette extension.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la modification n° 6 des statuts du syndicat Arlysère.

**Point n° 4 - demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par la Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs.**

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à l'ouverture dominicale des entreprises du sport et des loisirs sises sur la commune : SKISET La Forêt, SKISET le Hameau du Beaufortain et le magasin de sport AINOZ à Bisance 1500 pour la saison hivernale du 30 novembre 2008 au 3 mai 2009 et pour la saison estivale du 28 juin au 6 septembre 2009

**Point n° 5 - recrutement d'un adjoint technique pour assurer le Déneigement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un adjoint technique du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 30 avril 2009 sur la base de 35 h hebdomadaires, dont la mission principale est d'assurer le déneigement de la commune.

**Questions diverses :**

- = La Préfecture demande aux communes d'informer les loueurs de chalets pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes des mesures de sécurité incendie qu'ils doivent mettre en œuvre dès cet année et de répertorier les chalets pouvant de 15 à 100 personnes qui, conformément au nouvel article PE2 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 2007, constituent désormais des ERP et sont soumis aux règles de sécurité applicable à ces établissements.
  
- = M. François CAMOIN, Président de l'association « Les Amis du Trail du Beaufortain » informe le conseil municipal de l'organisation le 18 juillet 2009 d'une course pédestre de 98 km avec plus de 5000 m de dénivelé positif, dont l'itinéraire traversera la commune depuis le col des Saisies jusqu'à la Croix de Coste et sollicite un soutien technique et logistique de la commune.

**Prochain Conseil municipal le jeudi 11 décembre 2008 à 20 h 00**

Le Maire,  
Emmanuel HUGUET